

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ANNÉE 2026

CERTIFICAT DÉLIVRÉ À	CARRE D'AIRE	CODE APE	7490A
N° DE SIRET	415 379 049 00034	EFFECTIF	8 à 10
FORME JURIDIQUE	SAS	CERTIFICAT NUMÉRO	3475
REPRÉSENTÉ(E) PAR	M. VALLÉE Olivier	DATE DE 1ère OBTENTION DE QUALIFICATION	25/09/1992
ADRESSE	27 rue des Marais Bâtiment B 72000 LE MANS	DÉBUT DE LA PÉRIODE QUADRIENNALE	25/09/2024
TÉL / FAX	02 43 40 03 78 - 02 43 72 44 24	FIN DE LA PÉRIODE QUADRIENNALE	25/09/2028
EMAIL	contact@carredaire.com	VALIDE JUSQU'AU	31/12/2026
		ASSURANCE(S)	Allianz 61591781

Qualifications attribuées selon le Référentiel de Qualification de l'OPQTECC, de la Nomenclature et des fiches descriptives par domaines de qualifications

1B AMO EN ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION

1.5 ASSISTANCE A L'ANALYSE ECONOMIQUE CONJOINTE A LA PROGRAMMATION

1.5 (A) Assistance à l'analyse économique conjointe à la programmation – Estimation du coût travaux (ET) : restructuration et bâti neuf

1.6 Assistance à l'analyse économique de la commission technique de concours d'architecture

2 ETUDES DE MAÎTRISE D'OEUVRE

2.1 Missions économiques en maîtrise d'oeuvre – Maîtrise des coûts

2.1.1 Etude d'esquisses, d'Avant-Projet Sommaire, d'Avant Projet Définitif

2.1.2 Etudes de projet / Assistance Contrats de Travaux

2.1.3 Direction de l'exécution de travaux / Assistance lors des opérations de réception

2.2 Autres missions spécialisées de maîtrise d'oeuvre

2.2.1 Ordonnancement- Pilotage – Coordination (OPC)

2.2.2 Maîtrise d'oeuvre d'exécution

2.3 Démolition / Désamiantage

2.3.2 Maîtrise d'Œuvre de Désamiantage

2.3.3 Maîtrise d'Œuvre de Démolition

3 METRE / ETUDE DE PRIX / VERIFICATION

3.1 Quantitatif ou métré

DÉLIVRÉ LE : 20 Janvier 2026

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'OPQTECC



LE TITULAIRE

CARRE D'AIRE
Economie & Ingénierie de la construction
27 rue des Marais - 72000 LE MANS
Tél : 02 43 40 03 78 - contact@carredaire.com

MENTIONS ACCORDÉES :

DÉVELOPPEMENT DURABLE a suivi une formation "Environnementale"

EXERCICE DU DROIT À TITRE ACCESSOIRE M. LE ROUX LOIC est agréé dans les conditions prévues à l'article 1 de l'arrêté du 1/12/2003 publié au JORF n°288 du 13/12/2003 – Article 1 (téléchargeable sur le site www.opqtecc.fr – rubrique Téléchargement).

ATTESTATION

L'OPQTECC atteste par la présente que les qualifications délivrées à l'entreprise **Carré d'Aire**, située au 27 rue des Marias – Bâtiment B 72000 LE MANS, dont le numéro de Siret est 415 379 049 00034, atteste des compétences de l'entreprise en économise de la construction pour :

- Assistance à l'analyse économique conjointe à la programmation - Estimation du coût travaux (ET) : restructuration et bâti neuf
- Assistance à l'analyse économique de la commission technique de concours d'architecture
- Etude d'esquisses, d'Avant-Projet Sommaire, d'Avant-Projet Définitif
- Les études de projet et l'assistance aux Contrats de Travaux, **notamment la maîtrise des coûts–qualification correspondant à la qualification OPQIBI 2202**
- Direction de l'exécution de travaux / Assistance lors des opérations de réception
- Ordonnancement- Pilotage - Coordination (OPC) – **qualification correspondant aux qualifications correspondant aux qualification OPQIBI 0301 et 0302**
- Maîtrise d'oeuvre d'exécution
- Maitrise d'Œuvre de Désamiantage
- Maitrise d'Œuvre de Démolition
- La réalisation des quantitatifs et métrés

La qualification OPQTECC n°2.2.1 - Ordonnancement- Pilotage - Coordination (OPC) exige que l'entreprise qualifiée soit en mesure de justifier des actes suivants quelle que soit la complexité de la réalisation :

- Enquête auprès des intervenants (Maître d'Ouvrage, Maître d'Œuvre, BET, CSPS, CT, entreprises, délégataires de services publics et intervenants extérieurs, etc...) pour recueillir les éléments nécessaires à l'établissement du planning d'exécution TCE avec mise en évidence :
 - Du chemin critique,
 - Des temps de fabrication et commandes des matériaux,
 - Des choix et décisions impactant le déroulement des travaux
- Réunions de coordination et rédaction des comptes rendus, incluant la coordination avec gestion des interfaces issues des contraintes techniques et localisations entre les différentes équipes, détection des tendances et proposition des actions correctives en fonction des aléas et contraintes du chantier,
- Planification et suivi des visas, des effectifs, des échantillons et fiches techniques des matériaux...
- Liaison et gestion avec les intervenants extérieurs,
- Contrôle de l'avancement du chantier avec surveillance particulière du chemin critique initial et mises à jour du calendrier des travaux autant que nécessaire,
- Détermination des causes du non-respect de l'avancement des travaux (délais, localisations et enchaînements) pour application des pénalités prévues aux contrats,
- Organisation des opérations préalables à la réception et levées des éventuelles réserves



Par ailleurs, la société Carré d'Aire dispose également des compétences en **développement durable et exercice du droit à titre accessoire**.

Compte tenu de l'ensemble des qualifications attribuées à l'entreprise Carré d'Aire et de ses compétences complémentaires, **l'OPQTECC atteste par la présente que les qualifications attribuées à l'entreprise Carré d'Aire lui permettent de couvrir des opérations complexes en OPC, correspondant à la qualification OPQIBI 0302.**

Pour rappel, le certificat de qualifications n° 3207, délivré par l'OPQTECC affirme également **l'indépendance de la société Carré d'Aire** par rapport aux entreprises de conception et de travaux et **garantit ainsi l'impartialité de leurs conseils et jugements**.

Il est également rappelé que les **entreprises qualifiées par l'OPQTECC ont une obligation de formation continue** pour l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise garantissant ainsi aux donneurs d'ordre la parfaite mise à jour des connaissances techniques et réglementaires des collaborateurs de l'entreprise.

La présente attestation est établie à la demande l'intéressé pour valoir ce que de droit.

Laurence FRUGIER
Déléguée Générale